

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3^e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR
VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe
de votre compte EduConnect
ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 11 mars 2024 Au : 22 mars 2024

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : Fin mars 2024

- 1 Avant le conseil de classe**
Connectez-vous au portail Sclarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2^{de} générale et technologique, 2^{de} professionnelle, 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.
- 2 Après le conseil de classe**
Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception**.

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du : 06 mai 2024 Au : 26 mai 2024

Conseil de classe du 3^e trimestre/2nd semestre : Début juin 2024

- 3 Avant le conseil de classe**
Connectez-vous à Sclarité Services pour **saisir votre choix d'orientation**.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.
En parallèle, dans Sclarité Services (service Affectation post-3^e), saisissez les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2024.
- 4 Après le conseil de classe**
Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse** :

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.	Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.
--	---

Attention : la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.

AFFECTATION ET INSCRIPTION

- 5 Fin juin**
Connectez-vous à Sclarité Services pour prendre connaissance de la notification d'affectation et inscrire votre enfant dans son futur établissement.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

EduConnect

Activez votre compte **EduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le **compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer votre compte, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)
(prix d'un appel local)